

ASSOCIATION DES RIVERAINS DU PARC DE SCEAUX
45 avenue Lulli 92330 SCEAUX
www.riverains-parc-sceaux.fr

association déclarée régie par la loi du premier juillet 1901.
Association fondée le 4 septembre 1930.

Assemblée Générale du 27 novembre 2009

Rapport d'activité 2009

Bonsoir Madame, Mademoiselle, Monsieur et bienvenue à notre assemblée générale. Depuis l'assemblée générale du 29 novembre 2008, le Conseil d'administration et le Bureau se sont retrouvés pour 10 séances de travail :

- le Conseil : les 8 décembre – 25 janvier – 22 juin – 19 octobre
- le Bureau : les 2 mars – 7 avril – 22 mai – 3 juillet – 28 septembre – 23 novembre.

Comme l'an dernier, les questions d'urbanisme ont continué de retenir toute notre attention. Nous veillons, vous le savez, à ce que les déclarations de travaux et les permis de construire respectent les clauses **de notre cahier des charges, document établi par le Département de la Seine lors de la création du lotissement, et approuvé par le Conseil Général le 29 décembre 1928.**

Je vous rappelle qu'en 1987 au titre de la Loi du 6 janvier 1986, les riverains se sont prononcés à la quasi unanimité pour son maintien.

Nous tenons tous à ce cadre de vie, à nos pavillons individuels, à nos jardins. Chaque année, quelques nouveaux propriétaires remplacent les anciens. Ne se rendant pas toujours compte, qu'en achetant dans un lotissement, ils doivent en respecter les règles, nous les leur rappelons. Généralement, les choses s'arrangent, mais dans certains cas nous sommes dans l'obligation d'intenter des actions judiciaires. Je vous rappelle qu'avenue Franklin Roosevelt le permis de construire a été définitivement annulé. Actuellement, deux procès sont en cours pour une affaire comparable avenue Jean Racine, l'un au Tribunal Administratif, l'autre au Civil; en l'espèce, nous sommes face à un promoteur.

Nous avons beaucoup travaillé sur les règles d'urbanisme relatives aux POS (Plans d'Occupation des Sols) qui vont être remplacés par les PLU (Plans Locaux d'Urbanisme).

Je voudrais tout d'abord vous entretenir de questions qui reviennent tous les ans :

La sécurité des personnes et des biens

Régulièrement des riverains nous font part de cambriolages, de nuit et de jour. Les vols à la fausse qualité sont de plus en plus fréquents (faux électriciens, faux élagueurs, faux policiers). L'audace et la rapidité de ces voleurs sont stupéfiantes.

N'hésitez pas à appeler le commissariat soit d'Antony soit de Chatenay ou encore le 17 qui est le numéro de la Police Nationale. Ensuite, il est indispensable de porter plainte. Vos témoignages permettront, parfois, d'identifier les voleurs.

Protégez-vous le plus possible en utilisant les différents systèmes d'alarme et surtout, entretenez d'excellents rapports avec vos voisins. Une surveillance mutuelle est bien souvent la meilleure des protections.

La circulation et le stationnement dans le lotissement.

Les avenues Le Notre et Le Brun sont actuellement aménagées par le Département. Du côté d'Antony, des tilleuls seront plantés en automne 2010. Vous savez que ces avenues départementales deviendront à terme des voies communales.

Au cours d'une réunion le 16 Juin, il nous a été dit que les travaux seront terminés en 2010.

Une zone 30 nous a été promise, qui s'étendra ensuite à tout le lotissement.

Du côté d'Antony, les travaux prévus par la commune : aménagement des abords de l'école de la Croix de Berny et de l'avenue du Parc de Sceaux ont été réalisés après l'accord des riverains et des parents d'élèves.

Du côté de Sceaux, l'aménagement du carrefour de l'avenue de la Duchesse du Maine avec la départementale 920 (ex Nle 20) est à l'étude dans le cadre de l'aménagement de cette voie. Les riverains en bordure de cette voie à grande circulation ont été informés des projets en cours. Le projet définitif sera arrêté par les services du département.

Le sujet qui intéresse tous les riverains est celui du stationnement de plus en plus anarchique. Des voitures de personnes prenant le métro sont stationnées pour la journée et nous-mêmes laissons nos voitures dans la rue. Ajoutons à cela que chaque famille possède maintenant plus d'une voiture. Des essais de marquages au sol ont été faits. Les avis étant divergents, aucune solution d'ensemble n'a été retenue pour l'instant.

Je voudrais rappeler aux riverains qu'ils doivent utiliser leur garage qui ne doit pas être transformé en pièce d'habitation comme il nous l'a été signalé plusieurs fois. Ceci est inadmissible et pénalise les voisins.

Le stationnement est suffisamment difficile pour ne pas augmenter le nombre de voitures dans la rue, de notre fait.

La communication.

Deux moyens de communication vous sont proposés :

- le journal « Le Riverain » que vous allez recevoir prochainement
- le site internet de l'association, constamment mis à jour par notre Trésorier Roland Grima.

Les PLU d'Antony et de Sceaux, sujets dont notre conférencier, Monsieur Hannotiaux vous parlera avec infiniment de compétence.

Vous savez que l'an dernier, les Riverains côté Antony ont été consultés lors de l'enquête publique sur le PLU. Nous avons remis un important dossier en Mairie élaboré notamment par Messieurs Couaillac et Prével. Si certaines de nos recommandations n'ont pas été retenues, il n'en demeure pas moins que notre Cahier des charges est intégré au PLU d'Antony. Ce qui nous donne satisfaction.

Du côté de Sceaux, le PLU est en cours d'étude. De très nombreuses réunions ont eu lieu, soit avec des responsables municipaux, soit avec d'autres associations, ou encore en « ateliers ». C'est ainsi que nous avons participé (notamment Monsieur Prével) à 48 réunions ! C'est sûrement un record du nombre de concertations organisées et nous ne doutons pas qu'elles seront efficaces, c'est-à-dire, que nous serons entendus :

- 5 réunions avec les représentants du maire
- 24 réunions publiques
- 13 réunions avec les associations scéennes

- 6 réunions avec les représentants de Sud Environnement

Ces réunions ont été précédées d'un important dossier que nous avons préparé et déposé en mairie le 30 décembre 2008 et le 27 janvier 2009.

Pour les riverains de Sceaux, nous vous en avons fait part dans notre courrier du 28 janvier 2009 et vous avons adressé les 9 pages de « diagnostic » demandé. – présentation du lotissement – historique – patrimoine architectural et végétal – traitement de l'espace public – environnement immédiat – transports.

Il faut en effet savoir que le PLU intègre des notions qui n'existaient pas dans le POS. Monsieur Hannotiaux va vous en parler.

A ce sujet, M. le Maire de Sceaux nous a posé par écrit la question de la modification du cahier des charges, notamment sur les clôtures. **Nous maintenons que notre cahier des charges forme un tout et qu'il doit être intégré au PLU sans modification.** Nous travaillons pour qu'il en soit ainsi pour Sceaux.

Il faut savoir que la situation actuelle n'est pas favorable à l'habitat individuel. Les réformes récentes auront pour conséquence un changement radical dans l'obtention des permis de construire.

Dans le cadre de ces réformes, notre cahier des charges est-t-il menacé ?

Monsieur Hannotiaux va vous en parler. Auparavant, il va nous entretenir des grandes questions à l'ordre du jour qui vont bouleverser la région parisienne : création de pôles scientifiques, financiers, économiques, reliés entre eux par un métro automatique. Vous allez découvrir le futur Grand Paris.

Je précise que Monsieur Hannotiaux est Président de deux associations de défense de l'environnement : Ile de France Environnement et Sud Environnement.

Avant de lui passer la parole, je laisse à notre Trésorier Monsieur Roland Grima le soin de présenter les comptes annuels, (voir rapport financier ci-dessus), en me réjouissant que le nombre de nos adhérents soit supérieur à celui de l'an dernier, à la même époque, mais en remarquant que sur 671 lots, seuls 239 propriétaires se sentent concernés par notre association. Ce n'est pas suffisant. Faites adhérer vos voisins.

Je vais soumettre à vos suffrages le renouvellement aux postes d'administrateurs de Messieurs Flot, Prével et Wolff

Ainsi que l'élection de Madame Sylvie Morel 40 avenue Jean Racine, à laquelle je demande de se présenter.

Je remercie à l'avance Monsieur Hannotiaux pour sa conférence qui sera d'un grand intérêt. Après son exposé, vous êtes amicalement conviés à un buffet de spécialités du Sud-Ouest préparé par Béatrice et Francis Herbain.

Bonne soirée à tous.

Rapport financier.

En comptant les quelques personnes qui viennent de payer leur cotisation 2009, nous sommes maintenant 245 adhérents pour 2009, ce qui est supérieur aux 222 et 229 adhérents des années 2007 et 2008 qui étaient anormalement basses, mais reste en légère diminution par rapport aux années antérieures.

L'essentiel de l'activité étant bénévole, les dépenses sont constituées pour une minorité par les dépenses comme la diffusion de nos documents, et pour une majorité par les dépenses d'avocat qui sont par nature très irrégulières. Les comptes sont proches de l'équilibre sur les dernières années et permettent le maintien du tarif des cotisations.

Les personnes qui souhaitent consulter les comptes détaillés peuvent s'adresser au trésorier.